vauvert

Marché du terroir

concours d'abrivado

jeudi 14 mai 2026

de 9h à 18h

Bulletin de participation

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Mail : .....

Numéro du registre commerce/métiers/MDA : .....

Numéro d'enregistrement en préfecture pour les associations :

Votre stand marché réservé aux professionnels, producteurs et artisans

Activité / Produits exposés : .....

.....

Stand extérieur :

Métrage souhaité (longueur et largeur) : .....

Utilisation de l'électricité : ☐ oui ☐ non

Je joins au dossier :

- ☐ chèque de droit de place
- ☐ chèque de caution
- ☐ extrait de Kbis
- ☐ carte de commerçant non sédentaire
- ☐ attestation assurance professionnelle et responsabilité civile
- ☐ si besoin d'électricité, fiche technique remplie et signée
- ☐ photos stand
- ☐ le règlement du marché signé

Informations complémentaires :

- ***Le marché du terroir*** se déroule de 9h à 18h, sur l'avenue Victor Hugo, face aux arènes.
- Le chèque de droit de place est à joindre au bulletin :
  - 25€ pour un stand alimentaire jusqu'à 6m linéaire,
  - 3€ le mètre linéaire pour un stand non alimentaire **(limité à 9m de long et 3m de large)**
- Le chèque de caution de 100 euros à l'ordre du Trésor Public vous sera rendu lors de votre venue ou encaissé en cas d'absence non justifiée
- **Accueil des exposants à 7h. Les stands devront être installés pour 9h.**
- Les installations se font dans l'ordre d'arrivée des commerçants.

Date, signature et cachet de l'entreprise ou de l'association :

inscription

Ce bulletin est à renvoyer avec votre règlement ainsi que le chèque de caution **avant le 20 mars 2026** à :

Mairie de Vauvert, Direction de la culture et de l'événementiel - 2 place de la Libération et du 8 Mai 1945, 30600 Vauvert

Direction de la culture et de l'événementiel
tél. 04 66 73 17 36 - 06 37 17 77 64
mail : evenementiel@vauvert.com

Impression Mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.